

MESNIL-EN-UCHE

"Dysfonctionnement" au conseil municipal

L'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de Mesnil-en-Duche, mardi, portait sur les finances. Il a aussi été l'occasion de soulever des points sensibles comme le manque de représentativité des communes déléguées.

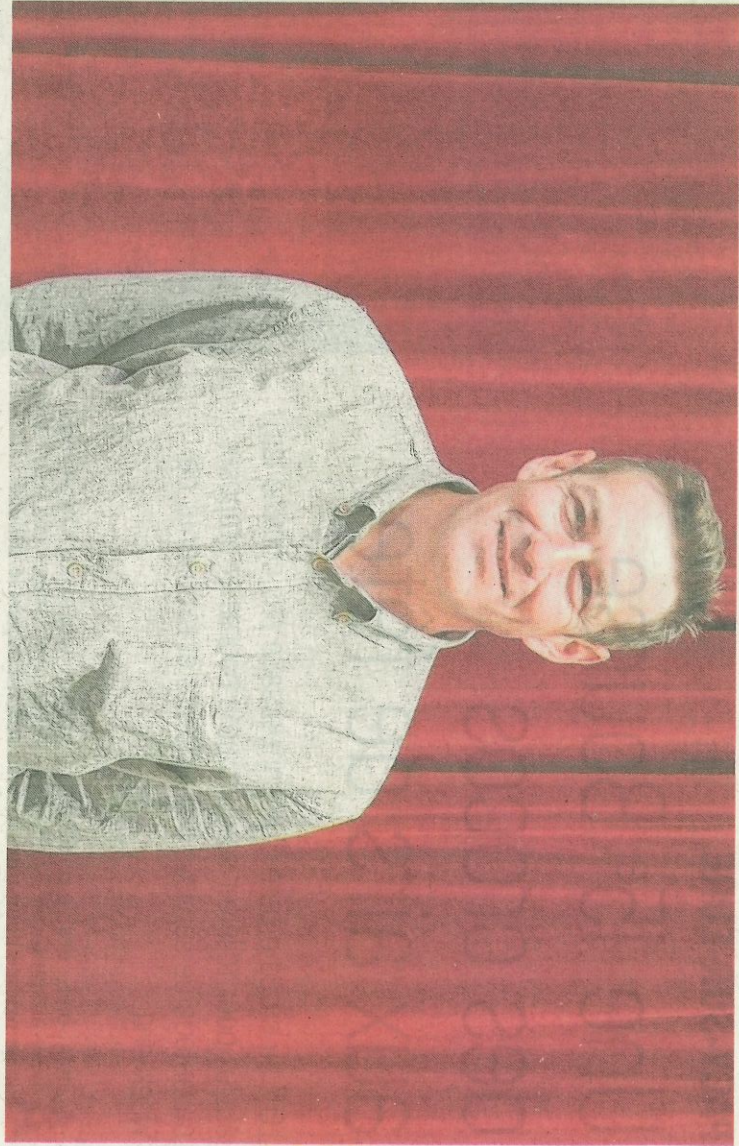
Si le débat d'orientation budgétaire en janvier avait donné matière à peu de discussions, le vote du budget primitif, finalement validé à l'unanimité, s'est déroulé dans une atmosphère électrique mardi, au conseil municipal de Mesnil-en-Ouche.

Mené par Thomas Courtoux, maire-délégué de Saint-Aubin-le-Guichard et ancien adjoint aux Affaires scolaires, démissionnaire à l'automne dernier, la fronde portait sur « le sentiment d'un manque de représentativité des maires-délégués, et la prise en compte insuffisante du travail des commissions dans les décisions prises. Sans oublier un manque de coordina-

tion entre les communes déléguées et les différentes commissions ». « La gestion d'une commune nouvelle impose une analyse fine et cohérente à l'échelle des communes déléguées, et de véritables débats démocratiques, qui font défaut ici », a lancé l'élu.

DE « NÉCESSAIRES RÉAJUSTEMENTS »

Jean-Louis Madelon, maire de Mesnil-en-Ouche, a lui-même reconnu des « dysfonctionnements et de nécessités réajustements, qui ne relèvent pas d'une mauvaise volonté, mais d'un manque de temps. Nous veillerons notamment à laisser plus de place au débat sur les projets structurants lors des conseils municipaux. En attendant, la



Matthieu Vandooren, adjoint aux Finances, a présenté un budget primitif de 13 M€ (Photo Paris-Normandie)

participation aux commissions est essentielle ». L'examen du budget primitif, qu'il est toujours possible de faire évoluer, a entraîné notamment une réflexion sur l'enveloppe allouée à chaque commune déléguée pour sa gestion courante. Elle prend en compte le nombre d'habitants ou d'équipements publics, et offre à chaque village une indépendance saluée par Jean-Jacques Prévost. Quant aux dépenses d'investisse-

ment, soumises à un important reste à réaliser des exercices précédents, « elles ont bel et bien été calculées sur la base des demandes des commissions et des chefs de service », a souligné Matthieu Vandooren, adjoint de Mesnil-en-Ouche en charge des finances.

BUDGET PRIMITIF DE 13M €

La commune nouvelle est engagée dans un Plan pluriannuel d'investissement de cinq ans, qui prévoit de contracter un emprunt de 450 000 €

par an jusqu'en 2026. Face à l'évolution des taux d'intérêt, les élus ont envisagé de doubler le montant de l'emprunt. Et si « les emprunts doivent correspondre à un investissement bien précis », comme l'a rappelé Jean-Michel Adeline, maire-délégué de Saint-Pierre-de-Mesnil, « nous avons assurément de quoi fléchir l'usage des sommes empruntées », affirme Jean-Louis Madelon. Le budget primitif s'élève à 13 M €. Mais le débat reste ouvert. ■